

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA**

3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****28 novembre 2024****DELIBERATION N°100-2024**

Objet : <i>Rapport d'activité 2023</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	12
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	2
	Nombre de membres votants	14
Date de la convocation : 19 novembre 2024		

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Frank STEYAERT, Président, Gérard FERNOUX-COUTENET, Jacqueline LAROCHE, Maurice HOFFMANN, Vice-Présidents, Arielle BAILLY Christian BUCHOT Régis CHOPIN, Alain CHOULOT, Gérard DUCHENE, Véronique LAMBERT, Chantal MARTIN, Geneviève MOREAU.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Françoise VESPA, Aline CALLEGHER, Zora CHAFFARD QOCHIH, Christian NOIR, Dominique CHAUVIN, et Valérie DEPIERRE. Sandrine GAUTHIER PACOUD, Guy SAILLARD.

POUVOIRS : Mme Aline CALLEGHER a donné pouvoir à M. Maurice HOFFMANN ; Zora CHAFFARD QOCHIH a donné pouvoir à M. Frank STEYAERT.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion et Laetitia GUYON juriste.

Le Président expose :

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment son article 27,

Il est rappelé les missions obligatoires et facultatives du Centre de Gestion ainsi que les évènements marquants de l'année 2023.

Après en avoir pris connaissance dans le détail, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte du rapport d'activité du Centre de Gestion pour l'année 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 29 novembre 2024

Le Président du Centre de Gestion,
Frank STEYAERT





Centre de Gestion du Jura

Fonction Publique Territoriale

Rapport d'activité

2023

Cité Administrative « Le Jouef » - 3 rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE
☎ 03.84.53.06.39 - www.cdgjura.fr

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06/12/2024

Berser
Levraut

ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE

Présentation du conseil d'administration.

(composition en 2023)

Titulaires	Suppléants
Clément PERNOT Président	Christian BUCHOT - Président CC Porte du Jura
Frank STEYAERT Vice-Président - Maire de Thoiria	Hélène MOREL-BAILLY Maire de Clairvaux les Lacs
Françoise VESPA Vice-Présidente - Présidente CC la Grandvaillière	Philippe PROST - Président CC Terre d'Emeraude
Gérard FERNOUX-COUTENET Vice-Président - Maire de Rochefort sur Nenon	Francis LESEUR - Maire de Lamoura
Christiane MAUGAIN - Maire de Perrigny	Chantal MARTIN - Maire de Ardon
Véronique LAMBERT - Adjointe - Poligny	Eve CAMBRAY - Conseillère municipale - Bourg de Sirod
Gérard DUCHENE - Conseiller municipal - Saint-Claude	Alain BERNARD - Adjoint - Saint-Claude
Alain CHOULOT - Adjoint - Saint-Lothain	Joël ROUGET - Adjoint - Equevillon
Geneviève MOREAU - Maire de Foncine le Haut	Sandra HÄHLEN - Maire de Mouchard
Aline CALLEGHER - Adjointe - Tavaux	Rémi HUGON - Maire de Montigny sur l'Ain
Jacqueline LAROCHE - Vice-Présidente - Adjointe Hauts de Bienne	Christian CAMELIN - Conseiller municipal - Hauts de Bienne
Zora CHAFFARD-QOCHIH - Adjointe - Chilly le Vignoble	Yvan AUGER - Maire de Nanchez
Régis CHOPIN - Maire de Orchamps	Annie JOBELIN - Maire de Chemin
Christian NOIR - Adjoint - Hauteroche	Etienne CORDIER - Maire de Petit Noir
Sandrine GAUTHIER-PACAUD - Maire de Mesnois	Florence GROS FUAND - Maire de Poids de Fiole
Guy SAILLARD - Président du Sictom Centre Est	David DUSSOUILLEZ - Vice Président CC Champagnole Nozeroy Jura
Dominique CHAUVIN - Maire de Nozeroy	Philippe PASSOT - Maire de Lavans les Saint-Claude
Arielle BAILLY - Adjointe - Champagnole	Daniel FLAMENT - Maire de Morbier
Valérie DEPIERRE - Maire de Arbois	Patrice MAIRE - Maire de Montrond
Maurice HOFFMANN - Maire de Villers Robert	Axelle LEREU LAVRY Maire de Gendrey

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

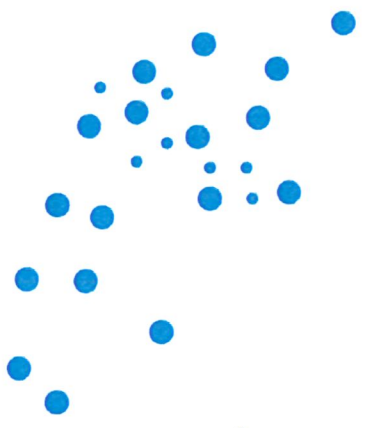
Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06/12/2024

ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE

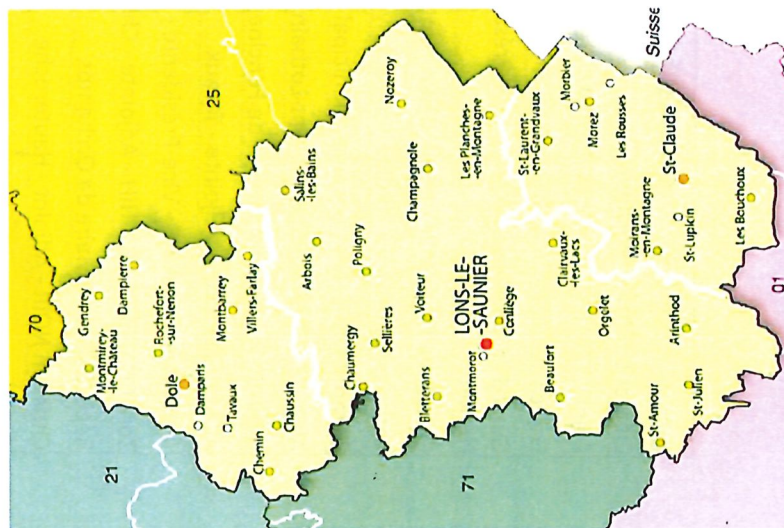
Berser
Levrault

Les collectivités affiliées



Au 31 décembre 2023 : **643 structures affiliées**

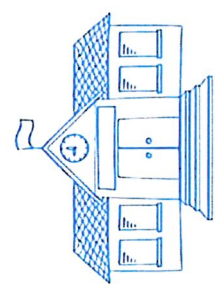
- ✓ 494 communes
- ✓ 119 syndicats (SIVU, SIVOS, SIVOM, SIE, SIDEC, SICTOM)
- ✓ 12 Communauté de communes
- ✓ 12 CCAS et CIAS
- ✓ 4 autres collectivités (EPCC, PETR...)
- ✓ 1 communauté d'agglomération
- ✓ Le SDIS, affilié volontaire.



Nombre de collectivités en 2023

De moins de 1 000 habitants	446
de 1 000 à 1 999 habitants	30
de 2 000 à 3 499 habitants	9
de 3 500 à 4 999 habitants	4
de 5 000 à 9 999 habitants	3
de 10 000 à 19 999 habitants	1
de 20 000 à 49 999 habitants	1
de 50 000 habitants et plus	0

Communes



De moins de 1 000 habitants	446
de 1 000 à 1 999 habitants	30
de 2 000 à 3 499 habitants	9
de 3 500 à 4 999 habitants	4
de 5 000 à 9 999 habitants	3
de 10 000 à 19 999 habitants	1
de 20 000 à 49 999 habitants	1
de 50 000 habitants et plus	0



Les missions du Centre de Gestion

- Dialogue social, secrétariat des instances paritaires et instances médicales
- Conseil en santé, prévention des risques professionnels et ergonomie
- Promotion de l'emploi territorial, concours et examens
- Conseil en évolution professionnelle
- Services de secrétariat de mairie et d'archivage itinérants
- Référent déontologie et laïcité
- Conformité au règlement général sur la protection des données
- Service de médiation préalable obligatoire
- Rapport social unique
- Assistance retraite
- Contrat-groupe d'assurance des risques statutaires

Les tarifs des missions

Tarifs des missions sur devis en vigueur au 1^{er} janvier 2023

Archivage itinérant	175 € ½ journée	340 € journée
Secrétariat de mairie itinérant	160 € ½ journée	320 € journée
Secrétariat du Conseil médical		
Collectivités non affiliées	Formation restreinte 100 € par dossier	
Collectivités affiliées volontaire	Formation plénière 175 € par dossier	
Conseil régional et CNFPT	Formation restreinte 81 € par dossier	
	Formation plénière 178 € par dossier	
Mise à disposition de personnel	Salaire brut + cotisations patronales + 10 % de frais de gestion	
Prévention	260 € ½ journée (40 €/heure)	530 € journée
Etablissement du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, études ergonomiques		

Les taux de cotisation sont inchangés depuis 1998 :
Cotisation obligatoire : 0.80 %
Cotisation additionnelle : 0.15 %

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06/12/2024

Bersee
Levrault

ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE

Le Centre de Gestion en quelques chiffres

Recettes de fonctionnement : 1 172 011 €
Dépenses de fonctionnement : 985 978 €
Recettes d'investissement : 455 384 €
Dépenses d'investissement : 355 771 €

Au 31 décembre 2023, le Centre de Gestion compte :

- 9 emplois permanents.
- 3 fonctionnaires momentanément privés d'emplois (FMPE)

Départs :

- ✓ Sandrine PETIT : conseillère prévention – fin de contrat en mars 2023
- ✓ Livia FERRAZZI : responsable du pôle carrières - mutation en octobre 2023
- ✓ Jean-David FANI : Chargé de mission GPEEC - fin de contrat en novembre 2023

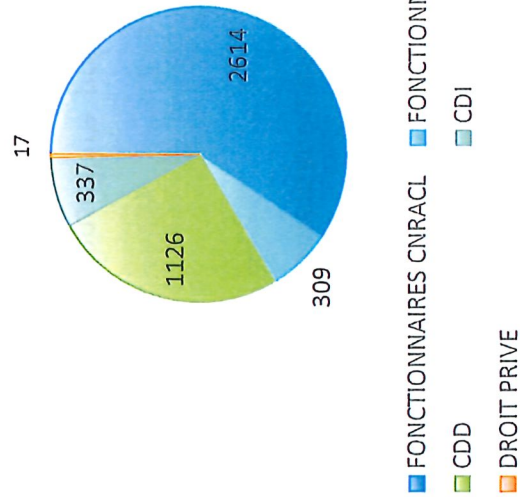
Arrivées :

- Laetitia GUYON : juriste - en octobre 2023

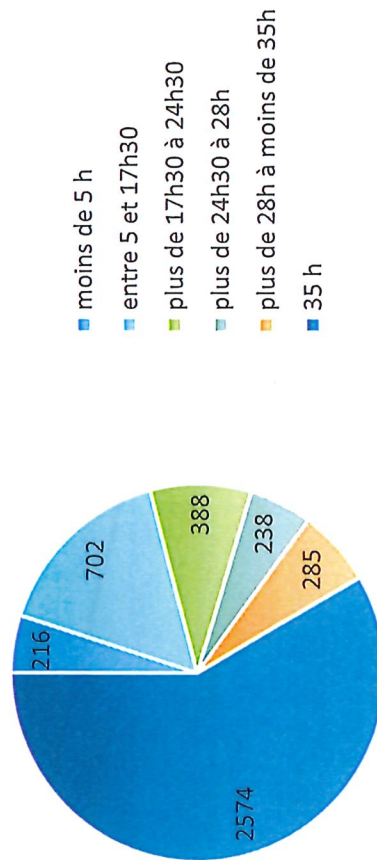
Effectifs des collectivités affiliées

4 223 agents sont employés par les collectivités jurassiennes sur 4 403 emplois

Répartition des emplois par statut

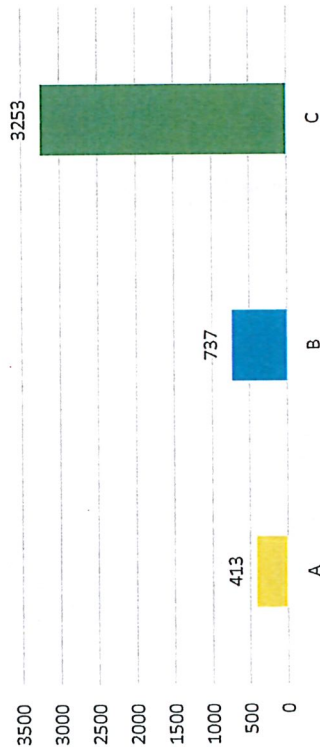


Répartition des emplois selon le temps de travail hebdomadaire

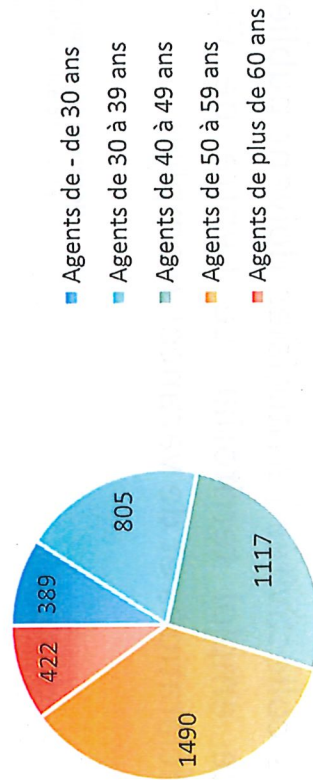


Effectifs des collectivités affiliées

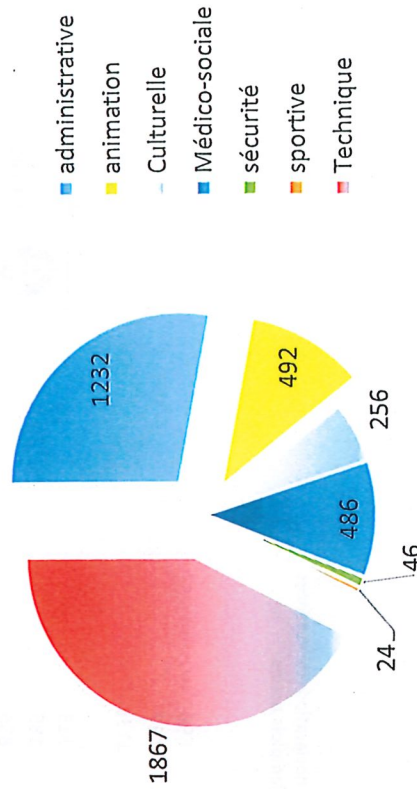
Répartition par catégorie hiérarchique



Répartition des agents par tranche d'âge



Répartition par filière



Les mouvements de personnel au sein des collectivités

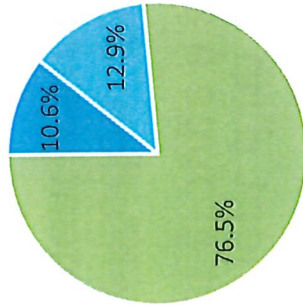
Les collectivités territoriales doivent publier les créations et les vacances d'emplois sur le site emploi territorial. Le Centre de Gestion publique chaque semaine un arrêté de déclarations et de vacances d'emplois.

	Nombre de déclarations de créations d'emplois nettes	Nombre de déclarations de vacances d'emplois nettes
Temps de travail		696
Temps complet	157	437
Temps non complet	200	1133
Total	357	
Catégorie hiérarchique		113
Catégorie A	38	185
Catégorie B	46	835
Catégorie C	273	1133
Total	357	
Filière		221
Administrative	85	472
Technique	139	126
Médico-sociale	25	97
Culturelle	17	151
Animation	82	1
Sportive	0	0
Incendie et secours	0	4
Police municipale	3	2
Hors filière	1	59
Indéterminé	5	1133
Total	357	



Les mouvements de personnel au sein des collectivités

Répartition par catégorie hiérarchique des offres d'emploi

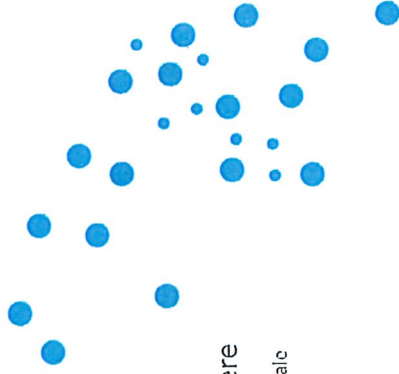
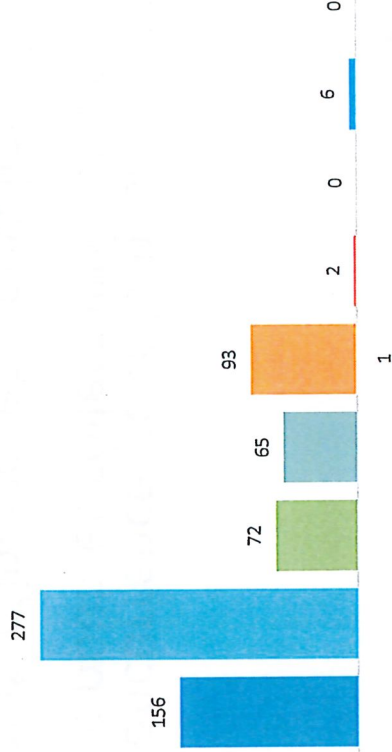


■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Statistiques extraites du site emploi territorial

Répartition des nominations par filière

■ Administrative ■ Technique ■ Médico-social
■ Culturelle ■ Animation ■ Sportive
■ Incendie et secours ■ Police municipale ■ Hors filière



Faits marquants de l'année 2023 du CDG

- ✓ Réforme des retraites
- ✓ Lancement d'un appel public à la concurrence pour la mise en place du contrat groupe à adhésion facultative pour les collectivités affiliées
- ✓ Augmentation de la valeur du point d'indice et nouvelles règles de classement pour certains agents des catégories B et C
- ✓ Mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat
- ✓ Organisation de plusieurs réunions d'information sur des thématiques RH (allocations chômage, CITIS, disponibilité pour raison de santé, réintégration des indemnités journalières en paie etc...).
- ✓ Installation des instances paritaires à la suite des élections professionnelles de décembre 2022

Les instances paritaires : CAP, CCP et conseil de discipline

Commissions administratives paritaires (CAP) : Il y a une CAP par catégorie hiérarchique. Elles se sont réunies une fois en 2023. Leurs compétences ont été allégées par la loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019. Les CAP sont consultées pour les décisions individuelles défavorables prises à l'encontre des fonctionnaires.

Commission consultative paritaire (CCP) : La CCP est commune à toutes les catégories hiérarchiques. Elle s'est réunie une fois en 2023.

Conseil de discipline : émanation des CAP et des CCP, le conseil de discipline s'est réuni une fois en 2023 pour une sanction à l'encontre d'un fonctionnaire.

Le conseil médical

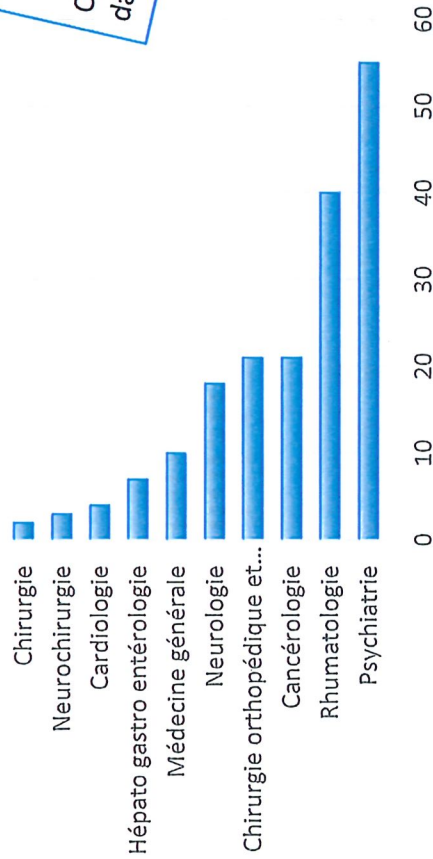
Le conseil médical en formation restreinte :

11 séances



181 dossiers présentés

Pathologies les plus fréquentes



Objets de saisine de la formation restreinte

- Congé longue maladie et congé longue durée : octroi de la 1^{ère} période, renouvellement après épuisement des droits à plein traitement, réintégration à l'expiration des droits...
- Disponibilité d'office pour raison de santé : placement, renouvellement et réintégration à l'issue.
- Reclassement dans un autre emploi à la suite d'une altération de l'état de santé du fonctionnaire ou octroi d'une période de préparation au reclassement.
- Contestation d'un avis médical rendu par un médecin agréé dans les cas prévus par la réglementation.

Le conseil médical

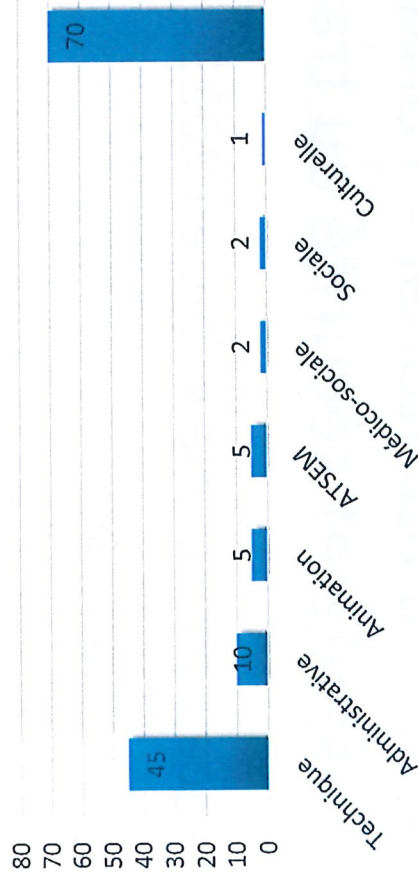
Le conseil médical en formation plénière :

10 séances



70 dossiers présentés

Répartition des dossiers par filière



Objets de saisine de la formation plénière

Congés pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS).

Octroi d'une retraite pour invalidité.
Octroi d'une allocation temporaire d'invalidité après un accident de service ou un accident de maladie professionnelle.

Comité social territorial – Formation spécialisée en santé et sécurité au travail (F3SCT)

Cette instance s'est réunie 4 fois en 2023.

238 dossiers présentés

Répartition des saisines :

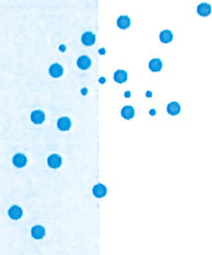
Lignes Directrices de Gestion	64
Suppression de postes	69
Régime indemnitaire	21
Ratios promus/promouvables	16
Prime pouvoir d'achat	24
Autres	44



Objets des saisines

Le CST-F3SCT est saisi par les collectivités et établissements publics affiliés au CDG employant moins de 50 agents, sur des questions relatives à l'organisation, au fonctionnement de la collectivité à la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Référent déontologue et laïcité



Le Centre de Gestion de la FPT du Jura a conventionné avec le Centre de Gestion de la FPT de Côte d'Or pour la mise en œuvre de cette mission.

Les employeurs et les agents peuvent saisir le référent déontologue pour toutes questions relatives à la mise en œuvre des droits et des devoirs des agents (cumuls d'activité, principe de laïcité, prévention des conflits d'intérêts, principe d'égalité de traitement des personnes etc...).

Les saisines sont adressées par mail à l'adresse suivante : deontologue39@orange.fr.

➤ 2 saisines ont été adressées au référent déontologue pour 2023.

Journée de la Laïcité : En partenariat avec l'ANDCDG, un webinaire a été proposé aux collectivités le 11 décembre 2023.

Mission RGPD



Le Centre de Gestion de la FPT du Jura a conventionné avec le Centre de Gestion de la FPT de la Meurthe et Moselle pour la mise en œuvre de cette mission.

➤ 45 collectivités affiliées ont adhéré à ce service.



Accompagnement à l'élaboration d'un projet d'évolution professionnelle

2 agents du Centre de Gestion assurent la mission d'accompagnement à l'élaboration d'un projet d'évolution professionnelle. Cette mission se déroule sur 5 à 6 séances dont la durée varie d'une à 2 heures 30.

Elle permet d'accompagner des agents pour l'élaboration d'un projet d'évolution professionnelle en vue d'une reconversion volontaire ou subie (par exemple dans le cadre d'une période de préparation au reclassement).

➤ 15 accompagnements ont été réalisés en 2023



Service Retraites

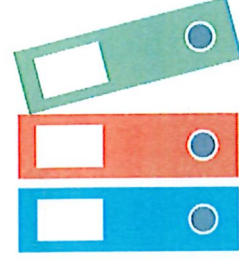
- En marge des missions obligatoires, le Centre de Gestion apporte un accompagnement aux collectivités dans toutes les étapes de l'instruction des dossiers de retraite de leurs agents.
- Il reçoit et guide également les agents qui le souhaitent dans leurs démarches, ainsi 35 entretiens personnalisés ont été menés.
- 100 dossiers de liquidations ont été enregistrées par les services du CDG contre 87 en 2022, 74 en 2021.



Service Archives

- ✓ Un agent titulaire est affecté au service Archives.
- ✓ L'agent dispose d'un véhicule pour assurer les déplacements inhérents à ses fonctions, d'un ordinateur portable et d'un téléphone portable.

Missions d'archivage	Durées d'intervention	Recettes (en euros)	Volumes éliminés (en mètres linéaires)	Volumes classés (en mètres linéaires)
16 missions	170 jours	54 600 €	105,50 ml	313 ml



Service Secrétariat de mairie itinérant

Lancé en mars 2022, le service est composé d'un agent qui est doté d'un véhicule de service pour assurer les déplacements.

Le service a été créé pour aider les collectivités à faire face aux absences imprévues des secrétaires et pour aider à la prise de poste.

Nombre de missions	Nombre de jours d'intervention	Recettes
28	118	37 290 €



Assurance des risques statutaires

- Pour l'année 2023 :
 - 206 collectivités adhérentes soit 305 contrats
 - 1 272 agents CNRACL couverts et 1092 agents non affiliés à la CNRACL



Ce contrat négocié par le CDG et proposé par CNP ASSURANCES / RELYENS permet aux collectivités d'obtenir des taux mutualisés pour se garantir des risques statutaires : paiement des prestations en cas d'accident de service, de maladie professionnelle, de maladie ordinaire, maladie longue durée, longue maternité, paternité, adoption ou encore en cas de décès de leurs agents.

Nature d'arrêt	EXPOSITION		Evolution
	2022	2023	
Maladie ordinaire	33,2%	32,3%	-3% ↘
Maternité	2,1%	2,1%	=
Longue maladie longue durée	3,5%	3,5%	+6% ↗
Accident du travail	5,1%	4,2%	-21% ↘
Absentéisme global	43,7%	42,1%	-4% ↘

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

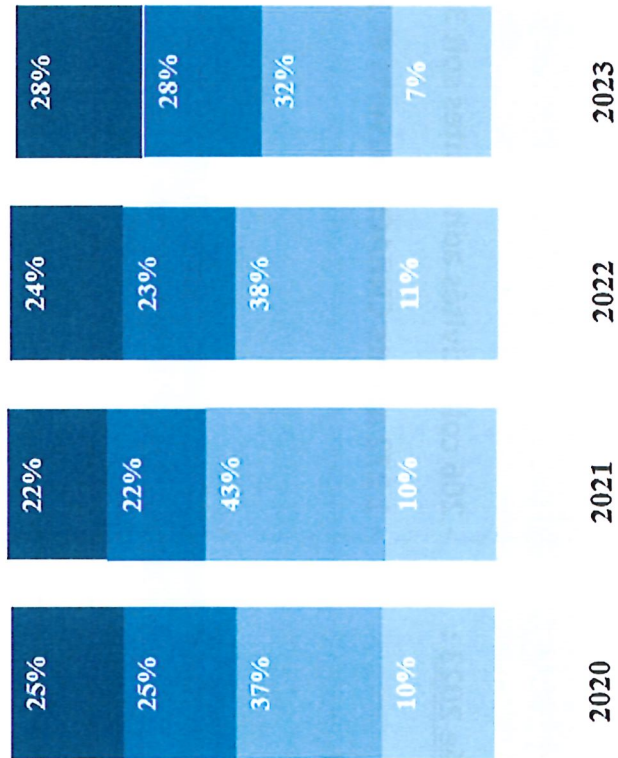
Publié le 06/12/2024

Berger
Levrault

ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE

Assurance des risques statutaires

ÉVOLUTION DE LA PART DES ABSENCES
en maladie ordinaire selon la durée



De 8 à 15 jours
De 16 à 90 jours
De 91 à 180 jours
+ de 180 jours

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06/12/2024



ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE



Assurance des risques statutaires

FREQUENCE Nombre d'arrêts pour 100 agents employés			
Nature d'arrêt	2022	2023	Evolution
Maladie ordinaire	50,2	47,9	- 5%
Maternité	2,1	2,2	+ 5%
Longue maladie/longue durée	3,3	3,6	+ 9%
Accident du travail	5,3	4,4	- 20%
Absentéisme global	60,9	58,1	- 5%

GRAVITE Taux d'absentéisme théorique (en%)			
Nature d'arrêt	2022	2023	Evolution
Maladie ordinaire	4,9%	5%	+ 2%
Maternité	0,7%	0,7%	=
Longue maladie/longue durée	3,2%	3,4%	+ 6%
Accident du travail	1,5%	1,4%	- 7%
Absentéisme global	10,3%	10,5%	+ 2%

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06/12/2024

ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE



Bersef
Levrault

GRUPE MUTUALITE EUROPEE
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RI

Le dialogue social

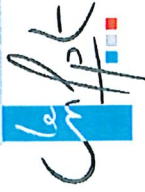
À la suite des élections professionnelles de décembre 2022, un protocole a été signé le 7 décembre 2023 avec les représentants des organisations syndicales.

Chacune de ces organisations bénéficie d'une dotation de la part du Centre de Gestion pour participer au financement de la location des locaux et une partie de ses frais de fonctionnement. La somme de 28 000 € est répartie entre 5 organisations syndicales (CFDT, FAFPT, CGT, FO et UNSA) selon les résultats obtenus aux élections professionnelles.

Dans le cadre de sa mission, le CDG rembourse aux collectivités des décharges d'activité syndicale pour un montant annuel d'environ 35 000 €.



Les partenaires



Le CNFPT : Le CDG a coorganisé avec le CNFPT, 2 formations « secrétaires de mairie ».

La première, à l'attention des secrétaires de mairie en poste. Elle s'est déroulée de juin 2023 à février 2024. 14 stagiaires ont suivi cette formation.

La seconde, en partenariat avec France Travail et la Région Bourgogne Franche-Comté, à l'attention des demandeurs d'emploi. 14 stagiaires ont suivi cette formation qui s'est déroulée de septembre à décembre 2023.

Le CDG a participé, avec le CNFPT, à 4 réunions de territoire à l'attention des secrétaires générales de mairie afin de présenter la structure en même temps que d'autres partenaires institutionnels tels que France Travail, les Maisons France Service, la DGFIP...



Les partenaires



Interrégion Grand Est : Le CDG 39 participe à une coopération interrégionale organisée par les 18 CDG du Grand Est. Cette coopération permet de mutualiser certaines missions dont les concours et les examens professionnels.

La conférence régionale pour l'emploi public territorial 2023 a été organisée par l'Interrégion. Les collectivités ont été invitées à suivre un webinaire le 28 novembre 2023. Cette année, le thème portait sur la revalorisation et l'attractivité du métier de secrétaire de mairie.



Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06/12/2024

Berser, Levraut

ID : 039-283900025-20241128-100_2024-DE